



Organisme de bassins versants
de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Portrait

Diagnostic

Enjeux ~

Orientations ~

Objectifs ~

Plan d'action ~

Suivi et
évaluation

Plan directeur de l'eau

Mai 2014

LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS.....	v
Processus d'élaboration du PDE.....	1
<i>Les Enjeux.....</i>	<i>1</i>
<i>Les Orientations et les Objectifs.....</i>	<i>2</i>
<i>Le plan d'action.....</i>	<i>3</i>
ANNEXE 1.....	19
ANNEXE 2.....	23
ANNEXE 3.....	27

Liste des tableaux

Tableau 1. Description des Enjeux des Orientations et des Objectifs.....	5
Tableau 2. Description du Plan d'action du territoire de l'OBAKIR.....	13

APTHQ	Association des producteurs de tourbes horticoles du Québec
ARMVFP	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées
BSL	Bas-Saint-Laurent
CEHQ	Centre d'expertise hydrique du Québec
CO-ÉCO	Collectivité écologique du Bas-Saint-Laurent
CRE	Conseil régional en environnement
CRÉ	Conférence régionale des Élu(e)s
FQM	Fédération québécoise des municipalités
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MDDELCC-SEI	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Service des eaux industrielles
MPO	Ministère Pêches et Océans
MRC	Municipalité régionale de comté
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBAKIR	Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
RSVL	Réseau surveillance volontaire des lacs
SGRO	Société de gestion de la rivière Ouelle
TCR	Table de concertation régionale
UMQ	Union des municipalités du Québec
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UPA	Union des producteurs agricoles
VHR	Véhicule hors route
VTT	Véhicule tout-terrain
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

Les Enjeux, les Orientations, les Objectifs ainsi que les Actions correspondantes aux problématiques et aux préoccupations présentes sur le territoire de l'OBAKIR seront décrits dans les pages suivantes. Cette section du plan directeur de l'eau permet d'avoir une vue d'ensemble des problèmes reliés à la ressource eau et des solutions à mettre en œuvre afin de remédier aux situations présentées dans le portrait et le diagnostic. Elle explique également le travail effectué par les acteurs de l'eau pour en venir à ces conclusions.

Processus d'élaboration du PDE

Les Enjeux

Les enjeux correspondent aux grands défis qui devront être relevés par l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire; ce que l'on risque de perdre si on laisse aller la situation actuelle ou encore ce que l'on peut gagner en apportant les correctifs adéquats. Six enjeux de l'eau ont ressorti des générations antérieures des plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants du Québec. L'ensemble des problématiques retrouvées dans un bassin versant se retrouve à l'intérieur de ces six enjeux. Ils regroupent les préoccupations et les inquiétudes de tous les acteurs de l'eau. Ces enjeux sont la Qualité, la Quantité, les Écosystèmes, la Sécurité, l'Accessibilité et la Culturalité. Ces derniers sont expliqués à l'annexe 1.

Les enjeux de l'eau sont parfois difficiles à dissocier : ils se recourent, se superposent. Par exemple, la dégradation des écosystèmes peut avoir un impact sur la qualité de l'eau, tout comme la quantité peut avoir un effet sur la sécurité. Les enjeux peuvent s'appliquer autant à une grande échelle (ex. territoire de l'OBAKIR), qu'à une plus petite (ex. municipalité). Il peut alors être plus facile de les prioriser.

Au courant de l'année 2011, un exercice de priorisation a été réalisé par l'entremise de diverses réunions (assemblée générale annuelle et consultations publiques). Lors de ces rencontres, les participants ont eu l'opportunité de se prononcer sur leur priorisation des enjeux de l'eau. Les participants provenaient de différents secteurs d'activités : municipal, agricole, forestier, villégiature-récréotourisme et des citoyens. Les résultats ont permis d'établir un constat général : **la qualité de l'eau est la priorité de tous**. L'enjeu de la quantité est arrivé en deuxième place. Le tableau suivant résume bien l'exercice de priorisation selon les divers représentants des secteurs d'activités. Notons toutefois que cette priorisation provient d'un petit échantillon des acteurs de l'eau du territoire. Au fil du temps, cet exercice sera de plus en plus complet, puisqu'un plus grand nombre de personnes auront l'occasion de le faire.

Enjeux – Orientations – Objectifs – Plan d'action

Enjeu prioritaire	Secteurs d'activités					
	Municipal	Agricole	Forestier	Villégiature-récréotourisme	Citoyen	Tous secteurs confondus
Qualité	1*	1	1	1	1	1
Quantité	2	2	2	3	2	2
Écosystèmes	4	3	3	2	3	3
Sécurité	3	4	5	1	4	4
Accessibilité	5	5	4	1	5	5
Culturalité	6	6	6	4	6	6

*Les nombres représentent l'ordre de priorité

Globalement, les participants se sont aussi aperçus que le défi de la gestion intégrée de l'eau est de tenir compte de l'ensemble des usages de l'eau ET des préoccupations de tous les usagers. Plusieurs autres constatations ont été établies et sont présentées à l'annexe 2.

Les Orientations et les Objectifs

Pour chacun des enjeux soulevés, une série d'orientations et d'objectifs ont été rédigés. Les orientations du plan directeur de l'eau de l'OBAKIR sont issues du diagnostic. Ces dernières correspondent aux grandes problématiques reliées à l'eau qu'il faut résoudre sur l'ensemble du territoire. Il y a 35 orientations qui ont été identifiées. Elles ont fait l'objet d'un consensus obtenu entre les différents intervenants concernés. Les orientations donnent des indications sur les pistes de solutions qui pourraient être mises en œuvre pour résoudre les problèmes (tableau 1). Il s'agit du premier pas qui mènera à l'élaboration du plan d'action.

Par la suite, à partir des orientations, les objectifs ont été déterminés. Ces derniers ont été élaborés lors de trois rencontres de travail du conseil d'administration et de douze rencontres sectorielles et échanges avec les différents acteurs de l'eau du territoire. Ces contacts ont permis de définir les résultats à atteindre pour être capable de résoudre les problèmes (tableau 1). Les objectifs sont précis, quantifiables, réalisables et, dans la mesure du possible, temporellement définis. Notons qu'il peut y avoir plusieurs objectifs pour répondre à une même orientation. Normalement, à la fin d'un cycle de gestion de l'eau (période d'environ cinq ans), il sera possible de déterminer si l'objectif a été atteint ou non. Cette vérification sera effectuée ultérieurement dans une démarche de suivi et d'évaluation du plan directeur de l'eau. L'ensemble des discussions et des échanges lors des multiples rencontres de travail ont permis d'élaborer 51 objectifs généraux et 100 objectifs spécifiques.

Les changements climatiques

En apparence, les changements climatiques semblent écartés de cette section puisqu'il n'y a pas d'orientations ni d'objectifs formulés spécifiquement pour ce thème. Pourtant, plusieurs éléments présentés dans cette section les concernent. Ce sont des mesures qui peuvent être mises en œuvre afin de s'adapter aux changements climatiques. Citons comme exemples la gestion des eaux pluviales et la protection des milieux humides et des zones inondables.

Le plan d'action

L'élaboration du Plan d'action est l'ultime étape du processus de réalisation du plan directeur de l'eau (tableau 2). Il représente l'ensemble des projets qui pourront être mis en œuvre afin de répondre aux objectifs. Il comporte aussi les maîtres d'œuvre et les partenaires, un échéancier et les indicateurs qui permettront de vérifier l'atteinte des objectifs. Ce plan d'action est celui de tous les acteurs de l'eau du territoire de l'OBAKIR, la mise en œuvre des actions leur appartient.

Le plan d'action est conçu pour répondre aux problématiques soulevées dans le diagnostic et pour atteindre les objectifs fixés. Le plan d'action est appelé à évoluer, c'est-à-dire, qu'il peut se modifier selon les opportunités, l'acquisition de nouvelles données, l'apparition de nouvelles problématiques ou l'engagement des différents maîtres d'œuvre et partenaires.

Les actions sont regroupées en cinq catégories :

- acquisition de connaissances (cueillette de données, compléter les lacunes d'informations);
- sensibilisation et informations à la population (rencontres, développer des outils, etc.);
- projet d'infrastructures et travaux (aménagement sur le terrain);
- réglementation (adoption et/ou application de règlements);
- incitatifs fiscaux (développer des avantages financiers).

La plupart des actions mentionnées s'appliquent à l'ensemble du territoire de l'OBAKIR. Certaines ont toutefois été ajoutées afin d'assurer le suivi avec les plans directeurs de l'eau antérieurs, soit ceux des rivières Kamouraska et Fouquette, approuvés par le MDDEP, en début d'année 2012. Ces ajouts peuvent être facilement reliés avec les orientations et les objectifs même s'ils ne sont pas nécessairement mentionnés à l'intérieur du diagnostic. Au total, 115 actions ont été formulées.

La liste des personnes et des groupes rencontrés et consultés pour l'élaboration de cette section est présentée en annexe 3.

Tableau 1. Description des Enjeux des Orientations et des Objectifs du territoire de l'OBAKIR

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Qualité	1. Diminuer les apports d'origine agricole.	1.1. S'assurer que les pratiques agricoles limitent l'apport de contaminants aux cours d'eau.	<p>1.1.1 D'ici 2015, retirer 100 % du bétail des cours d'eau pour les exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ (réglementé, obligatoire depuis 2005).</p> <p>1.1.2 En 2018, 70 % des entreprises agricoles du territoire de l'OBAKIR appliquent des mesures afin de réduire la concentration de contaminants aux cours d'eau (phosphore, azote, coliformes fécaux, matières en suspension, pesticides) : (conservation des sols, gestion des fertilisants, respect des contraintes d'épandage, respect des PAEF et des bilans phosphore, rotation de cultures, etc.)</p>
		1.2 Diminuer les sources ponctuelles de contamination par les coliformes fécaux.	<p>1.2.1 En 2018, tous les types d'infrastructures de stockage de fumier et les bâtiments d'élevage problématiques sont en démarches de conformité (réglementé).</p> <p>1.2.2 En 2018, 100 % des cours d'exercices problématiques sont en démarches de conformité (réglementé).</p>
		1.3 Améliorer les connaissances sur les activités piscicoles.	1.3.1 D'ici 2018, documenter l'impact des activités piscicoles sur l'ensemble des bassins versants.
	2. Diminuer les apports d'origine municipale.	2.1 S'assurer du respect des exigences de rejet des stations d'épuration municipales.	<p>2.1.1 En 2018, 100 % des municipalités problématiques (entre 2009-2011) respectent les exigences de rejet :</p> <p>Saint-Onésime-d'Ixworth Saint-Gabriel-Lalemant Saint-Pascal Sainte-Hélène Saint-Joseph-de-Kamouraska Saint-Alexandre-de-Kamouraska Saint-Antonin (secteur rivière Verte) Cacouna</p> <p>2.1.2 Inciter l'ensemble des municipalités à respecter les exigences de rejet des stations d'épuration en fonction des priorités de chacune.</p> <p>2.1.3 S'assurer d'un suivi systématique pour le paramètre de l'azote ammoniacal.</p>

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Qualité	2. Diminuer les apports d'origine municipale (suite).	2.2 Diminuer l'apport de coliformes fécaux, de phosphore, de matières en suspension et d'azote provenant des débordements des ouvrages de surverse.	2.2.1 D'ici 2015, élaborer avec les municipalités concernées (La Pocatière, Saint-Pascal, Rivière-du-Loup) des mesures visant à réduire le nombre de débordements des ouvrages de surverse en deçà de celui de 2009-2011. 2.2.2 Augmenter la qualité des suivis des débordements des surverses. 2.2.3 Réduire et éliminer les raccordements inversés.
		2.3 Encourager la conformité des installations septiques des résidences isolées.	2.3.1 Réduire de 80 % le nombre d'installations septiques non conformes d'ici 10 ans en débutant par des secteurs prioritaires. (réglementé).
		2.4 Réduire le ruissellement urbain, l'envasement et la sédimentation issus des activités municipales afin de limiter les apports de contaminants.	2.4.1 En 2018, 100 % des municipalités identifient des mesures afin de réduire le ruissellement (jardins de pluies, bassins de sédimentation, pavage perméable, fossés engazonnés).
			2.4.2 En 2018, 100 % des nouveaux développements se font selon des principes de gestion durable des eaux de pluie et de ruissellement.
			2.4.3 En 2015, les villes du territoire de l'OBAKIR possèdent un plan de gestion expliquant les mesures entreprises afin de réduire le ruissellement et le font connaître aux résidents concernés.
			2.4.4 S'assurer que les fossés de route sont entretenus adéquatement (ex. : tiers inférieur).
	3. Diminuer les apports d'origine industrielle.	3.1 S'assurer que les activités d'exploitation des tourbières limitent les apports de phosphore et de matières en suspension.	3.1.1 100% des entreprises d'exploitation de tourbières s'assurent que l'entretien et l'aménagement des infrastructures de rétention de sédiments sont effectués adéquatement.
			3.1.2 100% des entreprises d'exploitation de tourbières procèdent à la restauration des sites au terme de leur exploitation.
		3.2 S'assurer que l'ensemble des activités industrielles limite l'apport de contaminants aux cours d'eau (phosphore, matières en suspension, azote, métaux lourds).	3.2.1 Acquérir des connaissances sur les industries du territoire de l'OBAKIR, leurs impacts et les risques de contamination de l'eau. 3.2.2 Les principales industries du territoire élaborent un plan de gestion des eaux de pluie et de ruissellement.
	3. Diminuer les apports d'origine industrielle (suite).	3.3 Réduire les risques associés à la présence de terrains contaminés.	3.3.1 Décontaminer le site de résidus de boues de tannerie encore problématique.

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Qualité	4. Diminuer les apports issus des activités forestières.	4.1 S'assurer que les pratiques forestières limitent les apports de contaminants aux cours d'eau.	4.1.1 S'assurer que les superficies forestières de tenure privée non couvertes par un conseiller forestier et les forêts de proximité sont assujetties aux saines pratiques forestières et au respect de la réglementation en vigueur.
			4.1.2 S'assurer que les informations sur l'application des saines pratiques forestières et de la réglementation associée circulent entre les différents intervenants.
			4.1.3 S'assurer de l'application des saines pratiques forestières (ex. : voirie forestière, drainage, orniérage, respect des bandes riveraines).
	5. Diminuer les apports issus des activités récréatives.	5.1 Restreindre les apports de matières en suspension par l'utilisation de véhicules hors route (VHR) (quad, motoneige, motocross, vélo, etc.).	5.1.1 100 % des différentes associations reconnues de VHR ont des mesures pour sensibiliser leurs membres sur la mise en pratique de leur code de conduite.
	6. Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau de surface et souterraine.	6.1 Acquérir des données afin de mieux cibler les problématiques associées à la qualité de l'eau.	6.1.1 Effectuer une mise à jour régulière des données de qualité de l'eau pour l'ensemble des bassins versants.
			6.1.2 Acquérir des données sur les eaux souterraines.
			6.1.3 Connaître la qualité des eaux et les sources de contamination des puits privés.
			6.1.4 Connaître les débits des rivières pour calculer les charges polluantes (phosphore, matières en suspension, azote) sur l'ensemble des bassins versants.
		6.2 Améliorer les connaissances sur les secteurs sensibles (ex. bande riveraine absente, zones d'érosion, types de sols) aux apports de contaminants (phosphore, matières en suspension, azote).	6.2.1 Répertorier les zones sensibles où des usages risquent d'être compromis s'ils reçoivent des contaminants.
6.3 Acquérir des informations sur la vulnérabilité des eaux souterraines.	6.3.1 Identifier et caractériser les secteurs vulnérables à la contamination sur le territoire et déterminer quels types d'activités se retrouvent à proximité.		

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Qualité	<p>7. Améliorer les connaissances sur les sources possibles de contamination suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neiges usées - Eaux de lixiviats des lieux d'enfouissement technique (désaffecté et actuel) - Dépotoirs clandestins - Polluants émergents (ex. médicaments) - Récupération de pièces automobiles 	<p>7.1 Connaître l'impact des sources possibles de contamination.</p>	<p>7.1.1 Acquérir des données sur les différentes sources possibles de contamination.</p>
	<p>8. Améliorer les connaissances sur les sels de voirie et autres abrasifs.</p>	<p>8.1 Connaître l'impact des sels de voiries et des abrasifs.</p>	<p>8.1.1 Acquérir des données sur les sels de voirie, les abrasifs et autres déglaçants.</p> <p>8.1.2 S'assurer que les sites d'entreposage des sels de voirie et des abrasifs sont conformes.</p>
	<p>9. Limiter les risques de contamination associés aux hydrocarbures.</p>	<p>9.1 Réduire les risques associés à la présence d'hydrocarbure dans l'eau ou dans les écosystèmes associés.</p>	<p>9.1.1 Faire connaître l'existence de la liste des terrains contaminés du MDDELCC.</p> <p>9.1.2 Réduire les apports de contaminants par les véhicules motorisés.</p>
			<p>10.1.1 Acquérir des connaissances sur les sources de contamination dans l'eau potable sur le territoire des municipalités touchées et connues actuellement (puits municipaux et privés): Manganèse et fer: Rivière-Ouelle, Kamouraska, Saint-André, Saint-Antonin et Saint-Modeste. Nitrites-nitrates : Saint-Germain, Rivière-du-Loup, Saint-Modeste, Saint-Arsène, L'Isle-Verte.</p>
			<p>10.1.2 En 2015, éliminer la problématique de contamination aux trihalométhanes pour la municipalité de Kamouraska.</p>
	<p>10. Fournir une eau potable de qualité à tous les usagers.</p>	<p>10.1 Limiter la présence de toute forme de contamination dans l'eau destinée à la consommation.</p>	<p>10.1.3 Acquérir des connaissances sur la problématique de turbidité de la zone vulnérable et du Carré St-Louis à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.</p> <p>10.1.4 S'assurer que l'ensemble des points d'alimentation en eau potable individuels sont identifiés et protégés par le respect des normes des bandes de protection.</p> <p>10.1.5 S'assurer que 100 % des aires d'alimentation souterraines alimentant plus de 20 personnes sont protégées.</p> <p>10.1.6 100 % des municipalités mettent en œuvre la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable du MDDELCC.</p>

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Qualité	11. Réduire les risques associés à l'application de pesticides.	11.1 Améliorer les connaissances sur les applications de pesticides.	11.1.1 Acquérir des connaissances sur les grands domaines d'application.
			11.1.2 S'assurer d'une application contrôlée et rationnelle des pesticides.
			11.1.3 Identifier les secteurs à risques de contamination par les pesticides.
Écosystème	12. Réduire les risques d'eutrophisation accélérée.	12.1 Mettre en œuvre des mesures pour limiter les impacts des activités humaines sur les lacs du territoire.	12.1.1 Effectuer le suivi des lacs les plus susceptibles de souffrir d'eutrophisation accélérée.
	13. Améliorer les connaissances sur les milieux humides.	13.1 Acquérir des données sur les milieux humides.	12.1.2 Poursuite des partenariats entrepris avec les associations de lacs.
	14. Limiter les pertes de milieux humides.	14.1 Mettre en œuvre des mesures pour réduire l'impact des perturbations sur les milieux humides.	12.1.3 Réduire l'impact des activités autour des lacs pouvant causer des proliférations de cyanobactéries.
			13.1.1 Répertorier les habitats prioritaires à protéger et élaborer un plan de conservation et de mise en œuvre.
			14.1.1 Restaurer les milieux humides prioritaires suite à des perturbations (ex. empiètement).
	14.1.2 Réduire la circulation des véhicules récréatifs.		
	14.1.3 S'assurer de la restauration des tourbières à la fin de leur exploitation.		
	14.1.4 Mettre en place des mesures de compensation visant à atténuer les impacts liés aux nouvelles pertes de milieux humides.		
	15. Améliorer la qualité et l'efficacité des bandes riveraines.	15.1 Augmenter la quantité de bandes riveraines qui respectent la réglementation en vigueur.	15.1.1 Informer les propriétaires sur les méthodes d'entretien des bandes riveraines (agricole, forestier, résidentiel, villégiature).
			15.1.2 En 2018, la composition et les méthodes d'entretien de 70 % des bandes riveraines du territoire de l'OBKIR situées en zone agricole et résidentielle/urbaine respectent la réglementation en vigueur.
15.1.3 Sensibiliser les gens sur l'importance de conserver une bande riveraine de 10 à 15 mètres sous couvert boisé et arbustif en milieu forestier.			
15.2 Acquérir des connaissances sur l'état de santé des bandes riveraines pour l'ensemble des bassins versants.	15.2.1 En 2018, l'état de santé des bandes riveraines des principaux bassins versant est connu et fait l'objet d'un suivi périodique.		

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Écosystème	16. Améliorer les connaissances sur le milieu forestier.	16.1 Limiter les impacts des activités forestières sur la ressource eau du territoire (ex. traverses de cours d'eau).	16.1.1 Répertorier les habitats sensibles à protéger. 16.1.2 Acquérir des connaissances sur les impacts des perturbations forestières d'origine anthropique.
	17. Limiter la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes.	17.1 Réduire les risques associés à la propagation des espèces envahissantes.	17.1.1 Acquérir des connaissances sur la localisation des espèces envahissantes. 17.1.2 Sensibiliser les acteurs du territoire sur la problématique des espèces envahissantes.
	18. Limiter la propagation des espèces fauniques invasives.	18.1 Améliorer les connaissances sur les espèces fauniques invasives.	18.1.1 Cartographier la répartition sur le territoire. 18.1.2 Effectuer de la sensibilisation sur les espèces pouvant coloniser les cours d'eau.
	19. Maintenir les habitats des espèces à statut précaire.	19.1 Préserver ou restaurer les habitats des espèces à statut précaire.	19.1.1 Mettre en œuvre les plans de rétablissement des espèces concernées (ex. éperlan, tortue des bois). 19.1.2 Mettre en œuvre les plans de conservation des espèces concernées (ex. gentiane de Victorin). 19.1.3 Limiter les pertes d'habitats des espèces à statut précaire (ex. : omble chevalier). 19.1.4 S'assurer de la protection de l'ensemble des habitats aquatiques.
	20. Limiter les impacts négatifs engendrés par les espèces déprédatrices.	20.1 Favoriser la cohabitation harmonieuse entre la faune et les activités humaines.	20.1.1 Identifier ou mettre en œuvre des moyens afin de favoriser la cohabitation pour les acteurs rencontrant des problématiques (forestiers, agriculteurs, exploitant de tourbières).
	21. Améliorer les connaissances sur les obstacles à la circulation des espèces aquatiques.	21.1 Acquérir des données sur les obstacles infranchissables.	21.1.1 Répertorier les obstacles infranchissables. 21.1.2 Sensibiliser les différents acteurs du territoire sur la circulation et l'habitat du poisson.
	22. Gérer l'exploitation des différentes espèces de poissons.	22.1 Assurer la pérennité de la ressource.	22.1.1 Mettre en œuvre les plans de rétablissement des espèces concernées (éperlan, anguille). 22.1.2 Sensibiliser sur la pêche responsable.
	23. Réduire les impacts associés aux enrochements.	23.1 Recourir aux techniques d'enrochement seulement en dernier recours.	23.1.1 Favoriser les techniques douces ou mixtes de stabilisation.
		23.2 Améliorer les connaissances sur les endroits sensibles.	23.2.1 Répertorier les endroits sensibles actuels et potentiels susceptibles de subir des enrochements (ex. : routes, infrastructures).

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Sécurité	24. Limiter les zones d'érosion d'origine anthropique situées au niveau des berges.	24.1 Assurer la sécurité des personnes et des biens.	24.1.1 Établir un plan d'intervention permettant de réduire les impacts de l'érosion des berges.
		24.2 Réduire au minimum les activités et les interventions dans les cours d'eau ou à proximité.	24.2.1 Favoriser les travaux en cours d'eau qui assurent le maintien des écosystèmes.
		24.3 Acquérir des connaissances sur les zones sensibles.	24.3.1 Répertoire l'ensemble des zones sensibles (frayères, sources d'eau potable, site de pêche).
	25. Limiter les zones d'érosion d'origine anthropique situées au niveau du littoral côtier.	25.1 Assurer la sécurité des personnes et des biens.	25.1.1 Établir un plan d'intervention permettant de réduire les impacts de l'érosion du littoral.
		25.2 Favoriser la cohabitation entre l'intégrité du milieu côtier et les activités humaines.	25.2.1 S'assurer d'une réflexion conjointe entre les différents intervenants sur les aménagements de stabilisation (rives, aboiteau).
			25.2.2 S'assurer du respect de la réglementation sur la circulation des véhicules récréatifs.
	26. Améliorer les connaissances sur la dynamique côtière.	26.1 Acquérir des connaissances sur les zones problématiques.	26.1.1 Répertoire les sites nécessitant des aménagements.
	27. Réduire les risques de dommages associés à la formation d'embâcles.	27.1 Assurer la sécurité des personnes et des biens particulièrement sur les bassins versants des rivières Ouelle et Kamouraska.	27.1.1 Élaborer un plan de prévention et un plan d'action afin de prévenir ou d'intervenir efficacement lors de la formation d'embâcles.
	28. Améliorer les connaissances sur les zones de mouvements de terrain.	28.1 Assurer la sécurité des personnes et des biens.	28.1.1 Identifier les zones sensibles aux mouvements de terrain.

Enjeux - Orientations - Objectifs

Enjeux	Orientations	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	
Quantité	29. Améliorer la sécurité des personnes et des biens face aux inondations particulièrement dans les bassins versants des rivières Ouelle, Kamouraska et du Loup.	29.1 Mettre en place des mesures visant à réduire les risques reliés aux inondations.	29.1.1 Élaborer un plan de mesures d'urgence.	
			29.1.2 Aménager des structures afin de réduire le débit de pointe dans les bassins versants.	
	30. Fournir une eau potable en quantité suffisante à tous les usagers.	30.2 Améliorer les connaissances sur les habitudes de consommation.	30.2	29.1.3 Effectuer de la sensibilisation auprès des propriétaires situés en zone inondable.
				29.1.4 S'assurer de la protection et du maintien des milieux humides et des zones tampons adjacentes aux cours d'eau.
				30.1.1 S'assurer de la mise en œuvre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable du MAMROT.
				30.2.1 Documenter la consommation d'eau des municipalités du territoire.
31. Améliorer les connaissances sur les problématiques de manque d'eau.	31.1 Acquérir des connaissances sur les problématiques de manque d'eau potable connues.	31.1	30.2.2 Connaître l'ensemble des grands utilisateurs d'eau présents sur le territoire.	
			30.2.3 Encourager les activités et les comportements de consommation responsable de l'eau.	
Accessibilité	32. Limiter les effets négatifs associés aux marnages du lac Morin.	32.1 Limiter les fluctuations rapides du niveau de l'eau du lac.	31.1.1 Documenter et mettre en place des mesures afin de réduire les impacts des épisodes de manque d'eau pour les municipalités de Saint-Pascal, Kamouraska et Saint-Alexandre-de-Kamouraska.	
	33. Améliorer les connaissances sur les débits réservés.	33.1 Acquérir des connaissances sur les débits réservés.	32.1.1 Prendre des mesures visant à réduire les risques reliés aux marnages.	
			33.1.1 Maintenir en tout temps un débit réservé au lac Morin.	
L'ensemble des enjeux	34. Améliorer les connaissances sur les accès publics.	34.1 Acquérir des connaissances sur les accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau.	33.1.2 Maintenir un débit adéquat en aval des barrages du territoire.	
			34.1.1 Répertorier l'ensemble des accès.	
L'ensemble des enjeux	35. Développer harmonieusement les différentes activités présentes sur le territoire.	35.1 Favoriser les échanges et la concertation entre les différents usagers de l'eau.	34.1.2 Aménager de façon adéquate et sécuritaire les installations existantes et celles à venir.	
			35.1.1 Assurer la circulation de l'information entre tous les usagers sur les multiples usages de l'eau.	
			35.1.2 Créer un lien d'appartenance et de cohabitation avec les plans d'eau et les cours d'eau.	
		35.2 Assurer le fonctionnement et la pérennité de l'OBAKIR.	35.2.1 Poursuivre l'application de la mission et des mandats de l'organisme.	

Tableau 2. Description du plan d'action du territoire de l'OBAKIR

Actions			Échéancier			Planification				Référence au PDE
Numéro de l'action	Nom de l'action	Type d'action ¹	2013-2015	2015-2018	> 2018	Maîtres d'œuvre et partenaires	Coût*	Possibilité de financement	Indicateurs de suivi	Objectifs généraux ou spécifiques reliés
1	Retirer le bétail ayant toujours accès aux cours d'eau	4	x			Producteurs agricoles, Groupes-conseils agricoles, MAPAQ	\$\$-\$	non	Nombre de retraits effectués	1.1.1
2	Inventorier les endroits et les infrastructures agricoles risquant de contaminer les cours d'eau	1	x			MDDELCC, MAPAQ, Groupes-conseils agricoles, UPA, OBAKIR	\$	non	Nombre d'infrastructures inventoriées	1.2.1, 1.2.2
3	Amener les correctifs nécessaires aux infrastructures agricoles préalablement inventoriées	3			x	Producteurs agricoles, MAPAQ, Groupes-conseils agricoles	\$\$\$	non	Nombre d'infrastructures corrigées	1.1.2, 1.2.1, 1.2.2
4	Appliquer la réglementation relative aux bandes riveraines	4	x (en continu)			Municipalités, MRC, MDDELCC, MAPAQ, MFFP	\$	oui	Rapport de suivi	1.1.2, 4.1, 10.1.6, 12.1.3, 15.1, 19.1, 24.2, 29.1.4, 35.1.1
5	Sensibiliser les producteurs agricoles sur l'importance d'appliquer des bonnes pratiques	2	x (en continu)			Groupes-conseils agricoles, MAPAQ, OBAKIR	\$	oui	Nombre d'entreprises utilisant le service-conseil en agroenvironnement	1.1.2, 11.1.2, 12.1.3, 14.1, 15.1, 19.1, 17.1.2, 20.1, 21.1.2, 24.2, 29.1.4, 35.1.1
6	Réaliser des sites de démonstration d'aménagement de cours d'eau	2		x		OBAKIR, MAPAQ, MRC, MDDELCC, MFFP	\$\$\$	oui	Nombre de sites aménagés	1.1.2, 11.1.2, 15.1, 17.1.2, 19.1.4, 20.1.1, 24.2.1, 29.1.2, 29.1.3, 29.1.4, 35.1.1, 35.1.2
7	Sensibiliser les propriétaires à conserver les boisés sur leur terre	2	x (en continu)			Conseillers forestiers, ARMVFP, OBAKIR	\$	non	Maintien d'un % boisé > 30 % du bassin versant	1.1.2, 4.1.3, 29.1.4
8	Mettre en œuvre le plan d'action de la zone vulnérable de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	3		x		MRC de Kamouraska, municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	\$\$\$	oui	Nombre d'actions réalisées	1.1, 1.2, 2.3.1, 6.2, 10.1.3, 11.1.3, 15.1.1, 15.1.2
9	Cartographier les milieux d'intérêt à protéger et les zones les plus susceptibles d'émettre des contaminants, tous secteurs d'activités confondus	1	x			OBAKIR, municipalités, MRC, Groupes-conseils agricoles, ARMVFP, conseillers forestiers, MDDELCC, Clubs de VHR, CRÉ, CRE	\$\$	non	Index cartographique produit	6.2.1, 7.1.1, 6.3.1, 16.1.1, 24.3.1
10	Inventorier les installations piscicoles commerciales et privées et documenter leurs impacts	1		x		MAPAQ, MDDELCC, exploitants piscicoles	\$	non	Nombre d'installations inventoriées et documentées	1.3.1
11	S'assurer que les municipalités respectent les exigences de rejet de leurs stations d'épuration d'eaux usées	2	x			Municipalités, MDDELCC, MAMOT	\$	non	Nombre de municipalités qui respectent les exigences de rejet	2.1
12	S'il y a lieu, amener les correctifs nécessaires aux infrastructures municipales qui ne respectent pas les exigences de rejet	3			x	Municipalités, MDDELCC, MAMOT	\$\$\$	oui	Nombre d'infrastructures corrigées	2.1
13	Mettre en place des mesures afin de réduire la quantité d'eau parasite dans les réseaux d'égouts	3			x	Municipalités, MDDELCC, MAMOT	\$\$\$	oui	Nombre de mesures mises en place	2.2.1, 2.2.3, 2.4.1, 2.4.2, 2.4.3, 29.1.2
14	Actualiser les enregistreurs de débordements des ouvrages de surverse	3	x			Municipalités, MDDELCC, MAMOT	\$\$\$	non	Nombre d'enregistreurs automatiques installés	2.2.2
15	Former les personnes responsables des stations d'épuration dans les municipalités	3	x			Municipalités, MDDELCC, MAMOT	\$	non	Nombre de municipalités ayant suivi une formation	2.2.2
16	S'assurer que les municipalités possèdent un inventaire à jour de la conformité des installations septiques des résidences isolées	1	x			Municipalités, MRC	\$	non	Nombre de municipalités ayant un inventaire à jour	2.3.1
17	Corriger les installations septiques des résidences isolées non conformes	3			x	Propriétaires concernés, municipalités, MRC	\$\$\$	oui	Nombre d'installations corrigées	2.3.1, 10.1.5, 10.1.6, 12.1.3, 19.1.4
18	Développer des programmes de financement ou des incitatifs financiers pour favoriser la conformité des installations septiques des résidences isolées	5			x	Municipalités, institutions financières	\$\$\$	non	Nombre d'opportunités de financement	2.3.1
19	Produire un outil de sensibilisation sur l'impact des principaux contaminants à l'intention des municipalités	2	x (en continu)			OBAKIR	\$	non	Nombre d'outils distribués	1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.4, 10.1, 12.1, 35.1.1
20	Mise en place de mesure visant à réduire le ruissellement urbain	3			x	Municipalités, MAMOT	\$ - \$\$\$	oui	Nombre de municipalités ayant des mesures de réduction	2.2, 2.4, 6.2.1, 15.1.2, 24.2, 29.1
21	Encourager la mise en œuvre des mesures suggérées au guide de gestion des eaux pluviales du MAMOT	2	x			MRC, MAMOT, MDDELCC, OBAKIR	\$	non	Nombre de municipalités sensibilisées	2.2, 2.4, 12.1, 15.1.1, 19.1.4, 24.1.1, 24.2.1, 24.3.1, 29.1.2
22	Appliquer la méthode du tiers inférieur lors de l'entretien des fossés de routes et des cours d'eau	3	x			Municipalités, MTQ, MRC	\$	non	% de travaux faits selon cette méthode	2.4.4, 17.1.2, 24.2, 29.1
23	Encourager les exploitants de tourbières du territoire à être certifiés selon la norme Veriflora	2	x			APTHQ, exploitants de tourbières	\$	non	Nombre d'exploitations certifiées	3.1.1, 3.1.2
24	Identifier les différentes industries du territoire et documenter leurs impacts sur la qualité de l'eau	1		x		MDDELCC-SEI, OBAKIR	\$	non	Nombre d'industries inventoriées et documentées	3.2.1, 3.2.2, 6.1.1, 6.3.1, 19.1.4, 30.2.2
25	Procéder à la décontamination du site de boues de tannerie problématique	3			x	Propriétaire du site, ville Saint-Pascal, MDDELCC	\$\$\$	oui (fond vert)	Rapport de suivi de la décontamination	3.3.1

1: Les cinq types d'action : 1- Acquisition de connaissances, 2- Sensibilisation et information à la population, 3- Projet d'infrastructures et travaux, 4- Réglementation, 5- Incitatifs fiscaux

Les actions surlignées sont issues des plans d'action des Plans directeurs de l'eau des rivières Kamouraska et Fouquette

Plan d'action du territoire de l'OBAKIR

Actions			Planification						Référence au PDE	
Numéro de l'action	Nom de l'action	Type d'action ¹	Échéancier			Maîtres d'œuvre et partenaires	Coût*	Possibilité de financement	Indicateurs de suivi	Objectifs généraux ou spécifiques reliés
			2013-2015	2015-2018	> 2018					
26	Encourager l'élaborer d'une réglementation afin de s'assurer de l'application de saines pratiques sur certaines superficies forestières en forêt privée pour les MRC qui n'ont pas de mesures à cet effet	4		x		MRC, municipalités, conseillers forestiers, ARMVFP	\$	non	Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation	4.1.1, 4.1.3, 12.1.3, 15.1.3
27	Encourager les propriétaires de boisés privés à adhérer au programme de mise en valeur des forêts privées	2		x		Conseillers forestiers, ARMVFP	\$	non	Nombre de nouveaux membres	4.1
28	Informé et sensibiliser sur l'application des bonnes pratiques forestières	2	x			Conseillers forestiers, Association forestière du Bas-St-Laurent, ARMVFP, syndicat des producteurs de bois	\$	non	Nombre de personnes sensibilisées	4.1, 12.1.3, 15.1.1, 15.1.3, 17.1.2, 20.1.1, 21.1.2, 29.1.4, 35.1.1
29	Encourager l'aménagement forestier écosystémique par les exploitants forestiers	3		x		Conseillers forestiers, ARMVFP	\$	non	Superficie sous certification forestière	4.1.3, 9.1, 12.1.3, 14.1.4, 15.1.3, 19.1
30	Aménager adéquatement les chemins forestiers, ponceaux etc. en milieu forestier	3		x		Exploitants forestiers, conseillers forestiers, ARMVFP	\$\$\$	oui	Nombre d'aménagements corrigés	4.1.3, 20.1.1
31	Mettre à jour les données de qualité de l'eau à intervalle régulier (IQBP, benthos, etc.)	1	x (en continu)			OBAKIR, MDDELCC, Cégep La Pocatière, écoles secondaires	\$\$	oui	Rapport de suivi	6.1.1, 12.1.1, 12.1.2, 19.1.1, 35.1.1
32	Sensibiliser les utilisateurs de véhicules récréatifs (quad, motoneige, bateaux, motocross) sur l'importance de circuler de façon responsable	2	x			OBAKIR, Clubs de VHR locaux, Fédération des clubs de quad et de motoneigistes, comités de développement	\$	non	Nombre d'utilisateurs touchés	5.1.1, 6.2, 9.1.2, 12.1.3, 14.1.2, 17.1.2, 19.1.4, 21.1.2, 24.2.1, 25.2.2, 35.1.1
33	Réaliser un projet permettant d'acquérir des connaissances sur les eaux souterraines	1			x	UQAR, MDDELCC, MRC, OBAKIR	\$\$\$	oui	Projet accepté	6.1.2, 6.3
34	Développer un partenariat avec des laboratoires d'analyses de qualité de l'eau des puits privés	1	x			OBAKIR, AgroEnviroLab, Laboratoire BSL de Rimouski, municipalités	\$	non	Nombre de partenariats créés	6.1.3, 6.2.1
35	Sensibiliser les propriétaires de puits privés sur l'importance de faire analyser leur eau régulièrement	2	x			MSSS, OBAKIR, municipalités	\$	non	Nombre de propriétaires rejoints	6.1.3
36	Acquérir des données pour effectuer le calcul des charges polluantes	1		x		MDDELCC, CEHQ	\$\$	non	Nombre de cours d'eau dont la charges a été calculée	6.1.4
37	S'assurer de la protection des aires d'alimentation de protection des sources d'eau potable	3	x			Municipalités, MDDELCC, MRC, OBAKIR	\$	non	Nombre d'aires d'alimentation en eau protégées	6.2.1, 6.3.1, 10.1.4, 10.1.5, 10.1.6
38	Développer des partenariats avec des organisations spécialisées dans la récupération de produits domestiques dangereux	3			x	Co-éco, coopératives agricoles, OBAKIR	\$\$	non	Nombre de partenariats créés	7.1.1
39	Déterminer la quantité de sels de voiries, abrasifs et autres dégraçants appliqués sur les principaux axes routiers	1		x		MTQ, entrepreneurs privés, municipalités	\$	non	Données recueillies	8.1.1
40	S'assurer de l'application de la stratégie québécoise concernant les sels de voirie	2		x		MTQ, MDDELCC, MAMOT, UMQ, FQM municipalités	\$	non	Rapport de suivi	8.1.2
41	Effectuer de la sensibilisation sur les risques et les bonnes pratiques à adopter au niveau agricole, forestier, industriel et des VHR	2	x (en continu)			OBAKIR, plusieurs autres intervenants selon les besoins	\$\$	oui	Nombre de personnes sensibilisées	1.1, 3.2, 4.1, 5.1.1
42	Sensibiliser les propriétaires des réseaux de distribution d'eau potable sur l'importance des suivis de qualité de l'eau	2		x		MSSS, MDDELCC, municipalités	\$	non	Nombre de propriétaires de réseaux sensibilisés	10.1.1, 10.1.3, 10.1.4, 10.1.6
43	Identifier les facteurs de risques de contamination au manganèse, au fer et aux nitrites-nitrates dans l'eau destinée à la consommation	3		x		Municipalités, MDDELCC	\$	non	Rapport de suivi	10.1.1
44	Doter la municipalité de Kamouraska d'une nouvelle source d'approvisionnement d'eau potable	3		x		Municipalité de Kamouraska, MDDELCC, MAMOT	\$\$\$	oui	Mise en fonction de la nouvelle source	10.1.2
45	Mise en œuvre de la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable	3		x		Municipalités, MRC, MDDELCC, OBAKIR	\$\$	non	Rapport de suivi	6.1, 6.3, 10.1.4, 10.1.5, 10.1.6
46	Documenter les quantités et les produits pesticides utilisés sur les grands domaines d'application	1	x			Groupes-conseils agricoles, MAPAQ, UPA, MDDELCC	\$	non	Données recueillies	11.1.1
47	Élaborer, distribuer ou faire connaître des outils de sensibilisation sur l'utilisation judicieuse et raisonnée des pesticides	2	x (en continu)			Groupes-conseils agricoles, MAPAQ, UPA, MDDELCC, MSSS, municipalités, comités de développement	\$	oui	Nombre d'outils créés ou distribués	1.1.2, 6.1.3, 10.1.4, 11.1.2
48	Mise en place d'une réglementation visant à encadrer le développement résidentiel autour des lacs les plus vulnérables à l'eutrophisation	4			x	MRC, municipalités	\$	non	Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation	2.3.1, 2.4.1, 2.4.4, 12.1.3, 15.1.1, 15.1.2
49	Effectuer une tournée estivale des lacs les plus à risques à l'eutrophisation	1	x (en continu)			OBAKIR, associations de lacs, MDDELCC	\$	non	Nombre de lacs visités	12.1.1, 12.1.2
50	Corriger les signes d'érosion en bordure des lacs	3			x	Propriétaires riverains, MRC, MDDELCC	\$\$	non	Nombre de sites corrigés	12.1.1, 12.1.3, 15.1.1, 15.1.2
51	Poursuivre et développer le suivi du programme RSVL	1	x (en continu)			Associations de lacs, MDDELCC, OBAKIR	\$	oui	Nombre de lacs faisant partie du programme	12.1.2

1: Les cinq types d'action : 1- Acquisition de connaissances, 2- Sensibilisation et information à la population, 3- Projet d'infrastructures et travaux, 4- Réglementation, 5- Incitatifs fiscaux

Les actions surlignées sont issues des plans d'action des Plans directeurs de l'eau des rivières Kamouraska et Fouquette

Actions			Planification					Référence au PDE		
Numéro de l'action	Nom de l'action	Type d'action ¹	Échéancier			Maîtres d'œuvre et partenaires	Coût*	Possibilité de financement	Indicateurs de suivi	Objectifs généraux ou spécifiques reliés
			2013-2015	2015-2018	> 2018					
52	Mettre en œuvre le plan d'action pour la protection du lac St-Pierre	3		x		Associations des riverains du lac St-Pierre, MRC de Kamouraska, municipalités concernées, autres intervenants selon les besoins, OBAKIR	\$\$\$	oui	Nombre d'actions réalisées	1.1, 1.2, 2.3, 2.4, 4.1, 5.1, 6.2.1, 12.1, 14.1, 15.1.1, 15.1.2, 20.1.1, 34.1.2, 35.1.2, 35.2.1
53	Mettre en place une table de concertation pour toucher l'ensemble du bassin versant du lac St-Pierre	2	x			OBAKIR, associations des riverains du lac St-Pierre, MRC de Kamouraska, autres intervenants selon les besoins	\$	non	Mise en place de la table	12.1, 35.1.1, 35.1.2, 35.2.1
54	Élaborer un plan de conservation des milieux humides	1			x	OBAKIR, ARMVFP, Canards Illimités Canada, MRC, MTQ, MDDELCC	\$\$	oui	Plan réalisé	13.1.1, 14.1, 19.1.3, 19.1.4, 29.1.4
55	Poursuivre les activités de restauration de tourbières exploitées et être à l'affût de nouvelles opportunités	3			x	Exploitants de tourbières, APHTQ	\$\$\$	oui	Nombre de site ou superficie restaurée	3.1, 14.1.3, 19.1.4
56	Relocaliser les sentiers récréatifs traversant des milieux humides	1			x	Clubs de VHR, autres intervenants selon les besoins	\$\$\$	non	Nombre de km de sentier relocalisé	5.1.1, 9.1.2, 14.1.2, 25.2.2
57	Poursuivre les démarches pour la conservation volontaire des milieux humides	3			x	ARMVFP, conseillers forestiers	\$ - \$\$	non	Nombre d'entente de conservation volontaire créées	14.1, 16.1.1, 29.1.4
58	S'assurer d'aucune perte nette de milieux humides sur le territoire de l'OBAKIR	4		x		MDDELCC, OBAKIR	\$	non	Rapport de suivi	14.1, 29.1.4
59	Diffuser l'information sur les méthodes d'entretien et d'aménagement des bandes riveraines	2	x (en continu)			MRC, Groupes-conseils agricoles, MAPAQ, MDDELCC, conseillers forestiers, ARMVFP, comités de développement, municipalités, OBAKIR	\$	oui	Nombre d'outils distribués	1.1.2, 4.1.3, 15.1.1, 35.1.1
60	Poursuivre la sensibilisation sur l'importance d'instaurer une bande riveraine adéquatement végétalisée et faire connaître les bonnes initiatives	2	x (en continu)			Groupes-conseils agricoles, MAPAQ, UPA, conseillers forestiers, ARMVFP, OBAKIR	\$	non	Nombre d'activités de sensibilisation	12.1.3, 15.1, 15.2, 19.1, 20.1.1, 24.2.1, 24.3.1, 35.1.1
61	Procéder à un inventaire de qualité des bandes riveraines pour les bassins versants qui ne possèdent pas encore cette information	3	x			OBAKIR, MAPAQ	\$\$	oui	Nombre de bassins versants ayant un IQBR	15.2.1, 19.1.4, 24.3.1
62	Procéder à la végétalisation des bandes riveraines des secteurs prioritaires	3			x	Propriétaires riverains, MDDELCC, municipalités, MRC, autres intervenants selon les besoins	\$\$\$	non	Nombre de kilomètres végétalisés	1.1.2, 4.1, 6.2, 12.1.3, 15.1, 19.1, 22.1, 23.2, 24.2, 24.3
63	Faire un suivi des bandes riveraines aux endroits où des travaux en cours d'eau ou de végétalisation ont été effectués	1			x	MRC, Groupes-conseils agricoles, MAPAQ, conseillers forestiers	\$	non	Rapport de suivi	15.1
64	Documenter les impacts des activités forestières sur la qualité de l'eau du territoire	1			x	OBAKIR, ARMVFP (terre privée), MFFP (terre publique), conseillers forestiers	\$	non	Rapport de suivi	16.1.2
65	Localiser la présence d'espèces exotiques envahissantes et suivre leur évolution	1		x		Municipalités, MDDELCC, MTQ, OBAKIR, autres intervenants selon les besoins	\$\$	oui	Index cartographique produit	17.1.1
66	Distribuer des outils de sensibilisation afin de réduire la propagation des espèces exotiques envahissantes aux municipalités, entreprises horticoles, associations de lacs, etc.	2	x			OBAKIR, MDDELCC, Biopterre	\$\$	oui	Nombre d'outils distribués	17.1.2, 35.1.1
67	Mettre en place une réglementation afin de limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes	4			x	Municipalités, MRC	\$	non	Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation	17.1
68	Localiser les mentions des espèces invasives	1		x		Pêcheurs, MDDELCC, OBAKIR	\$	non	Index cartographique produit	18.1.1
69	Sensibiliser sur les risques reliés à l'ensemencement de truites arc-en-ciel	2		x		MDDELCC, MAPAQ	\$	non	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées	18.1
70	Produire des outils de sensibilisation sur les espèces fauniques invasives	2		x		MDDELCC, OBAKIR	\$\$	oui	Nombre d'outils distribués	18.1.2
71	Appliquer les interventions prévues à l'intérieur des plans de rétablissement et des plans de conservation à l'échelle du territoire de l'OBAKIR	3	x (en continu)			Intervenants divers selon les besoins	\$\$\$	oui	Nombre d'interventions effectuées	6.2.1, 6.3.1, 15.1, 19.1.1, 19.1.2, 19.1.4, 22.1.1, 22.1.2
72	Réaliser une cartographie des habitats spécifiques aux espèces à statut particulier	1		x		MDDELCC, MRC	\$	non	Index cartographique produit	19.1
73	Mettre en place un réseau de suivi des espèces floristiques menacées ou vulnérables	1		x		OBAKIR, ARMVFP, citoyens	\$	non	Établissement du réseau, nombre d'observateurs	19.1.2, 19.1.3, 35.1.2
74	Poursuivre le suivi des populations d'éperlans des rivières Kamouraska et Fouquette	1	x (en continu)			MFFP (Fouquette), Cégep de La Pocatière (Kamouraska), OBAKIR	\$	non	Rapports de suivi	6.2.1, 19.1.1, 19.1.4
75	Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la conservation de l'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire	2	x (en continu)			MDDELCC, OBAKIR, Cégep de La Pocatière	\$	oui	Nombre d'activités réalisées	19.1.4, 22.1, 35.1.1, 35.1.2, 35.2.1
76	Cartographier les obstacles à la montaison du poisson	1	x			Premières Nations Malécites, MFFP, OBAKIR	\$\$	oui	Index cartographique produit	19.1.3, 19.1.4, 21.1.1, 24.3.1
77	Amener les correctifs nécessaires aux obstacles à la montaison du poisson préalablement répertoriés	3			x	Premières Nations Malécites, municipalités, MFFP	\$\$\$	oui	Nombre d'obstacles corrigés	19.1.3, 19.1.4, 21.1.1, 24.3.1
78	Installer une barrière de comptage sur la rivière Ouelle pour le saumon atlantique	3	x			SGRO, MDDELCC, OBAKIR, UQAR, autres intervenants selon les besoins	\$\$\$	oui	Barrière de comptage installée	19.1.3, 19.1.4, 22.1

1: Les cinq types d'action : 1- Acquisition de connaissances, 2- Sensibilisation et information à la population, 3- Projet d'infrastructures et travaux, 4- Réglementation, 5- Incitatifs fiscaux

Les actions surlignées sont issues des plans d'action des Plans directeurs de l'eau des rivières Kamouraska et Fouquette

Plan d'action du territoire de l'OBKIR

Actions			Planification						Référence au PDE	
Numéro de l'action	Nom de l'action	Type d'action ¹	Échéancier			Maîtres d'œuvre et partenaires	Coût*	Possibilité de financement	Indicateurs de suivi	Objectifs généraux ou spécifiques reliés
			2013-2015	2015-2018	> 2018					
79	Élaborer un plan de gestion pour le saumon atlantique de la rivière Ouelle	3		x		MDDELCC, SGRO, OBAKIR, autres intervenants selon les besoins	\$\$	non	Plan de gestion produit	19.1.3, 19.1.4, 22.1, 35.1.2
80	Insérer les espèces à statut précaire à l'intérieur des schémas d'aménagement des MRC et en informer les municipalités	4	x			MRC, municipalités	\$	non	Nombre de schémas d'aménagements possédant l'information	19.1
81	Diffuser de l'information sur les moyens existants visant la prévention et le contrôle des problématiques liées aux espèces déprédatrices	2		x		MDDELCC, MRC, MAPAQ, Groupes-conseils agricoles, UPA, conseillers forestiers, ARMVFP, OBAKIR	\$\$	non	Nombre d'outils distribués	4.1.2, 15.1.1, 20.1.1, 24.2.1, 35.1.1
82	Collaborer aux activités de la Fête de la Pêche	2	x (en continu)			Intervenants du milieu, OBAKIR	\$	oui	Nombre d'activités organisées	22.1.2, 35.1.2, 35.2.1
83	Effectuer de la sensibilisation sur l'habitat du poisson, sa circulation, les frayères, etc.	2	x			MDDELCC, OBAKIR	\$\$	oui	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées	19.1.1, 19.1.4, 21.1.2, 22.1.2, 35.1.2
84	Sensibiliser les municipalités, les entrepreneurs, les ingénieurs et les citoyens sur les techniques douces de stabilisation	2	x			MRC, MTQ	\$	non	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées	19.1.4, 23.1.1, 23.2.1, 24.2.1, 25.2.1, 26.1.1, 35.1.1, 35.2.1
85	Effectuer une cartographie des endroits sensibles aux enrochements et des zones d'érosion sévères	1	x			OBAKIR, MRC, MTQ, Sécurité civile, comité ZIP du sud de l'Estuaire, TCR, MTQ, UQAR	\$	non	Index cartographique produit	23.2.1, 24.1.1, 24.3.1, 25.1.1
86	Aménager des structures réduisant les risques d'érosion aux cours d'eau	3			x	Propriétaires concernés, MAPAQ, MTQ, UQAR, conseillers en agroenvironnement, Sécurité civile, autres intervenants selon les besoins	\$\$\$	oui	Nombre de structures aménagées	24.1.1, 24.2.1, 29.1.2
87	Élaborer un plan de gestion à long terme des aboiteaux	4			x	MRC, municipalités, MDDELCC, comité ZIP du sud de l'Estuaire, OBAKIR	\$\$	non	Plan de gestion produit	2.4.4, 5.1.1, 6.2.1, 14.1.1, 14.1.2, 14.1.4, 17.1.2, 23.1.1, 25.1.1, 25.2.1, 25.2.2, 35.1.1
88	S'assurer de l'application de la réglementation sur la circulation des véhicules hors route dans le littoral	4		x		Municipalités, MDDELCC, MRC	\$	non	Rapport de suivi	5.1.1, 14.1.2, 25.2.2
89	Aménager adéquatement les sentiers récréatifs afin de limiter l'apport de contaminants dans les cours d'eau	3				Clubs de VTT et de motoneiges, fédération des quads et des motoneiges, OBAKIR	\$\$\$	oui	Nombre de structures aménagées	5.1, 6.2.1, 6.3.1, 9.1.2, 14.1.2
90	Mettre sur pied un comité gardien de la ZICO de Kamouraska	2	x			OBAKIR, Nature Québec, municipalités, TCR, partenaires locaux	\$	oui	Entré en fonction du comité	5.1.1, 13.1.1, 14.1, 17.1.2, 19.1, 25.2, 35.1.2, 35.2.1
91	Assurer la mise en place du Parc côtier Kiskotuk	3	x			Société du parc Kiskotuk, municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte, MRC Rivière-du-Loup, Corporations de développement de Cacouna et de L'Isle-Verte, TCR	\$	non	Rapport de suivi	13.1.1, 14.1.2, 16.1.1, 17.1, 19.1, 22.1.2, 25.2, 29.1.4, 34.1, 35.1.1, 35.1.2
92	Poursuivre les démarches de protection des milieux humides et des zones inondables	3		x		MRC, municipalités, ARMVFP, OBAKIR	\$	non	Superficies de milieux humides protégées	14.1, 29.1
93	Mettre à jour l'atlas de restauration des rives du Saint-Laurent	1			x	Environnement Canada, autres intervenants selon les besoins	\$	non	Mise à jour de l'atlas effectuée	26.1
94	Mettre en place un comité de surveillance officiel afin d'agir efficacement lors d'épisodes d'embâcles pour les rivières Ouelle et Kamouraska	3		x		Municipalités, MRC, MTQ, Sécurité civile, OBAKIR	\$	non	Rapport de suivi	27.1.1
95	Identifier les facteurs en cause dans la formation d'embâcles dans la section aval de la rivière Kamouraska	1		x		MRC de Kamouraska, municipalité de Kamouraska, MTQ, Sécurité civile, UQAR, MPO	\$\$	non	Rapport de suivi	27.1, 29.1, 35.1.1
96	Mettre en place des mesures afin de réduire les risques associés aux embâcles et inondations	3		x		Municipalités, MRC, Sécurité civile	\$	non	Mise en place d'un comité de suivi	27.1.1, 29.1.1
97	Répertorier l'ensemble des zones fragiles aux mouvements de terrain	1	x			MRC, Sécurité civile	\$	non	Index cartographique produit	28.1.1
98	S'assurer de la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	3	x (en continu)			Municipalités, MAMOT, OBAKIR, Réseau Environnement, Co-Éco, autres intervenants selon les besoins	\$ - \$\$\$	oui (Réseau environnement)	Nombre de mesures mises en place	30.1.1, 30.2
99	S'assurer de l'application et du suivi du Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau	4		x		MDDELCC	\$	non	Rapport de suivi	30.2
100	Tenir un registre des événements de manque d'eau pour les municipalités du territoire de l'OBKIR	1	x (en continu)			OBAKIR, municipalités	\$	non	Rapport de suivi	31.1
101	Mise en place du projet de marais au lac Morin	3			x	Corporation des riverains et amis du lac Morin, municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, conseillers forestiers, MTQ, MRC, MDDELCC, MFFP, OBAKIR	\$\$\$	oui	Rapport de suivi	9.1.2, 14.1.2, 19.1.4, 32.1.1
102	Renouveler l'entente de gestion du barrage du lac Morin	1	x			CEHQ, MRC de Rivière-du-Loup, MRC de Kamouraska, Corporation des riverains et amis du lac Morin, municipalité de St-Alexandre	\$	non	Entrée en vigueur de la nouvelle entente	32.1.1, 33.1.1
103	Vérifier la conformité du débit réservé au barrage du lac Morin	1		x		OBAKIR, CEHQ, corporation des riverains et amis du lac Morin	\$	non	Rapport de suivi	33.1.1, 33.1.2

1: Les cinq types d'action : 1- Acquisition de connaissances, 2- Sensibilisation et information à la population, 3- Projet d'infrastructures et travaux, 4- Réglementation, 5- Incitatifs fiscaux

Les actions surlignées sont issues des plans d'action des Plans directeurs de l'eau des rivières Kamouraska et Fouquette

Actions			Planification						Référence au PDE	
Numéro de l'action	Nom de l'action	Type d'action ¹	Échéancier			Maîtres d'œuvre et partenaires	Coût*	Possibilité de financement	Indicateurs de suivi	Objectifs généraux ou spécifiques reliés
			2013-2015	2015-2018	> 2018					
104	Améliorer les connaissances sur les débits réservés écologiques des rivières du territoire de l'OBAKIR	1			x	MDDELCC, CEHQ, OBAKIR	\$\$	non	Rapport de suivi	33.1.2
105	Localiser l'ensemble des accès publics aux cours d'eau connus et potentiels	1		x		MRC, municipalités	\$	non	Index cartographique produit	34.1.1
106	Mise en place d'accès publics sécuritaires	3			x	MRC, municipalités, comités de développement, autres intervenants selon les besoins	\$\$\$	oui	Nombre d'accès publics adéquats	34.1.2
107	Limiter les accès aux lacs qui présentent des signes d'eutrophisation accélérée	3		x		Associations de lacs, MRC, municipalités	\$	non	Nombre de lacs avec accès limité	12.1.3, 34.1.2
108	Limiter les accès publics aux cours d'eau aux endroits qui présentent des signes de dégradation (bande riveraine, qualité de l'eau, etc.)	3			x	Municipalités, MRC	\$	non	Nombre de cours d'eau avec accès limité	34.1.2
109	Sensibiliser les usagers sur l'utilisation responsable des accès publics à l'eau	2			x	Municipalités, Parc Bas-St-Laurent, comités de développement, OBAKIR	\$	non	Nombre d'outils créés	34.1.2
110	Arrimer le PDE aux schémas d'aménagement des MRC	3		x		OBAKIR, MRC, MDDELCC, MAMOT	\$	non	Arrimage réalisé	35.1.1
111	Accompagner et supporter l'ensemble des intervenants du territoire en lien avec la ressource eau	2	x (en continu)			OBAKIR	\$\$-\$	oui	Partenariats créés	35.1.1, 35.1.2, 35.2.1
112	Élaborer un processus de suivi et d'évaluation du plan d'action du PDE	2			x	OBAKIR	\$\$-\$	non	Rapport de suivi et évaluation réalisé	35.1.3, 35.2.1
113	Effectuer la mise à jour du site web de l'OBAKIR régulièrement	2	x			OBAKIR	\$	non	Mise à jour du site	35.1.1, 35.1.2, 35.2.1
114	Soutenir les initiatives de mise en valeur du patrimoine relié à l'eau	2	x (en continu)			Intervenants divers selon les besoins	\$	non	Nombre d'initiatives soutenues	35.1.1, 35.1.2, 35.2.1
115	Produire des outils de communication et diffuser régulièrement de l'information sur l'état de la ressource eau et les actions en cours	2	x (en continu)			OBAKIR	\$	non	Nombre d'outils créés ou distribués	35.1.1, 35.1.2, 35.2.1

1: Les cinq types d'action : 1- Acquisition de connaissances, 2- Sensibilisation et information à la population, 3- Projet d'infrastructures et travaux, 4- Réglementation, 5- Incitatifs fiscaux

Les actions surlignées sont issues des plans d'action des Plans directeurs de l'eau des rivières Kamouraska et Fouquette

* Ordre de grandeur des coûts	\$ = 0-5 000\$ \$\$ = 5 000-10 000\$ \$\$\$ = 10 000\$ et +
-------------------------------	---

ANNEXE 1

Explications des six Enjeux de l'eau

Qualité

De multiples usages de l'eau nécessitent une bonne qualité de l'eau. Il s'agit autant de l'eau destinée à la consommation (de surface ou souterraine), que celle des cours d'eau en général utilisée par la faune aquatique ou pour les activités récréatives. La qualité de l'eau fait majoritairement référence à la présence ou non de contaminants dans l'eau. La plupart du temps, il s'agit de la première préoccupation des citoyens. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) utilise différents paramètres afin de mesurer la qualité d'une eau.

Quantité

La quantité d'eau fait référence autant au « trop » qu'au « pas assez ». Ces deux phénomènes peuvent avoir des impacts sur les milieux terrestres et aquatiques ainsi que sur les activités humaines, entre autres par des événements d'inondation ou de sécheresse. Lors de ces épisodes, le bon fonctionnement des systèmes de distribution d'eau potable peut être altéré tout comme les différents habitats de la faune et de la flore aquatique.

Écosystèmes

L'écosystème correspond à l'ensemble des relations que l'on peut retrouver au sein d'une communauté d'espèces vivantes (faune et flore) et de son environnement physique (eau, air, matières solides). L'écosystème se caractérise essentiellement par des relations d'ordre biologiques, physiques et chimiques. On parle d'écosystème aquatique, d'écosystème forestier, etc. L'enjeu relié est la préservation de l'intégrité des différents écosystèmes face aux autres usages de l'eau.

Sécurité

Il s'agit d'une préoccupation constante d'un enjeu qui peut recouper tous les autres. On retrouve entre autres :

- l'état des aménagements d'approche et d'accessibilité aux plans d'eau;
- les conséquences des inondations sur les infrastructures routières ou immobilières, sur les terres publiques, résidentielles, agricoles ou forestières;
- les impacts de l'érosion des berges sur les cours d'eau, les habitats fauniques, la perte de terre cultivable;
- les risques pour la santé d'une eau de mauvaise qualité due à des polluants divers;
- la sécurité des personnes et des biens;
- etc.

Accessibilité

Cet enjeu fait référence aux endroits disponibles et sécuritaires permettant d'accéder aux plans d'eau et aux cours d'eau. On peut trouver qu'il y en a assez ou à l'inverse qu'il en manque, soit par la privatisation des terres ou par les accès désuets non sécuritaires. Il existe également une notion de responsabilité face à cet enjeu. En effet, il est intéressant de pouvoir accéder à l'eau, mais il est important de garder en mémoire que les accès peuvent être fragiles, précaires, autant pour ceux existants que pour les nouveaux. On peut parler par exemple de fragilisation des berges, du respect des lieux, de pollution des sites, etc.

Culturalité

Bien qu'abstrait, on est relié à cet enjeu beaucoup plus que l'on pourrait y croire. La culturalité peut se définir comme étant les perceptions sociales, les croyances, l'attachement à un territoire, le sentiment d'appartenance à un lieu particulier, etc. C'est en lien avec les émotions, notre sensibilité, nos souvenirs, etc. Par exemple, être relié historiquement au cours d'eau : par sa généalogie, des aventures de jeunesse, par des légendes. Ou encore, être relié émotionnellement, physiquement et/ou économiquement au cours d'eau par une activité de pêche, une propriété en bordure d'un plan d'eau, la pratique du canot, la sérénité induite par de beaux paysages, etc. La culturalité est difficile à distinguer par rapport aux autres enjeux puisqu'elle fait appel aux sentiments et aux émotions. De plus, elle ne fait pas l'objet de problématique particulière sur le territoire, c'est un enjeu transcendant au travers des autres.

ANNEXE 2

Faits saillants des préoccupations reliées aux Enjeux de l'eau lors des rencontres publiques tenues en 2011

Qualité

- La qualité est en lien avec la santé des écosystèmes.
- Il est essentiel d'avoir une bonne qualité d'eau potable pour les besoins des humains et du bétail.
- L'utilisation judicieuse de l'eau et son économie sont des aspects d'importance.

Quantité

- Il a été mentionné que parfois, il y en a trop, parfois pas assez. Cela peut varier selon la période de l'année.
- Des problématiques d'inondations (bris de matériel, apport de contaminants).
- Particulièrement pour l'eau de consommation, il est important de ne pas en manquer.

Écosystèmes

- Les milieux humides sont des filtres naturels, leur conservation est importante.
- La disparition des milieux humides soulève des inquiétudes.
- La diversité des écosystèmes est non négligeable, car l'ensemble des espèces vivantes en bénéficie (incluant l'homme).

Sécurité

- Assurer la protection en zones inondables.
- Les problématiques des grandes marées de décembre 2010 ont soulevé des inquiétudes.
- On n'assume pas toujours les conséquences de nos actes lors d'aménagements d'infrastructures telles que les enrochements. Il est important de conserver et de laisser en place les installations naturelles.

Accessibilité

- Certains trouvent qu'il y en a suffisamment, d'autres non.
- Avoir les moyens pour gérer ces accès pour éviter les problèmes, comme le respect des lieux.
- Le besoin de concilier la notion de bien collectif et de bien privé.

Culturalité

- La beauté des paysages engendre des émotions de plaisir, de sérénité et de calme (ex. : coucher de soleil).
- L'importance du contact (direct ou indirect) avec l'eau procure harmonie et bien-être. Citons comme exemple de contact direct la baignade et comme contact indirect, l'accès à une habitation près d'un plan d'eau.
- Les souvenirs d'enfance où l'eau est présente sont nombreux (ex. : courir sur le bord du fleuve).

ANNEXE 3

Liste des personnes ou des groupes ayant participé au processus d'élaboration du PDE

Nom	Organisme
Rencontres ou échanges (courriel ou téléphonique)	
Les membres du conseil d'administration	Représentant
Michel Toussaint	Table de concertation locale - secteur ouest
Alain Parent	Table de concertation locale - secteur est
Alphée Pelletier	Agriculture - secteur ouest
Anne-Marie Beaudoin	Environnement - secteur ouest
Annick Fillion	Agriculture - secteur est
Anita O. Castonguay	Municipal - secteur est
Charles Marois	Environnement - secteur est
Daniel Beaulieu	Forestier - secteur ouest
Denis Lévesque	MRC de Kamouraska
Edith Sénéchal	Industrie - commerce - agroalimentaire - secteur ouest
Gérard Gagnon	Récréotourisme - secteur ouest
Mélanie Rioux	Récréotourisme - secteur est
Stéphane Bourgault	Industrie - commerce - agroalimentaire - secteur est
Vincent Bélanger	MRC de Rivière-du-Loup
Paulette Lord	MRC de L'Islet
Rémi Pelletier	Municipal - secteur ouest
Richard Moreau	Forestier - secteur est
Michel Giroux	Éducation - secteur ouest
Steve Plante	Gestion intégrée du Saint-Laurent
Valérie Labrecque	MRC de Kamouraska - conseiller
Hugues Bertrand	MRC de L'Islet - conseiller
Chantale Dubé	Agriculture - conseiller
Mylène Gagnon	Agriculture - conseiller
Nadia Turcotte	MAMOT - conseiller
Nelson Roy	MDDELCC – conseiller - chargé du suivi PDE
Édith Pilon	MFFP Bas-Saint-Laurent - conseiller
Jean-Pierre Faucher	Agence de forêt privée Chaudière-Appalaches - conseiller
Sébastien Nadeau	Agence de forêt privée Bas-St-Laurent -conseiller
Serge Tremblay	MFFP Chaudière-Appalaches - conseiller

Annexe 3

Liste des personnes ou des groupes ayant participé au processus d'élaboration du PDE (suite)

Rencontres sectorielles	
Participant	Organisme
Secteur agricole	
Régis Potvin	MAPAQ - Rivière-du-Loup
Hugues Fiola	MAPAQ - Rimouski
Roger Cloutier	MAPAQ - La Pocatière
Annick Filion	Groupe Pousse-Vert
Sylvie Choquette	Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud
Chantale Dubé	UPA du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches
Secteur forestier	
Catherine Beaudoin	Association forestière Bas-Laurentienne
Sébastien Nadeau	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL
Mélanie Rioux	Groupement forestier et agricole Taché
Municipalités et MRC	
Valérie Labrecque	MRC de Kamouraska
Vincent Bélanger	MRC de Rivière-du-Loup
Daniel Leclerc	MRC de L'Islet
Michel Morin	Ville de Rivière-du-Loup
Clermont Desgagnés	Ville Saint-Pascal
André Lacombe	Ville Saint-Pascal
Anita O. Castonguay	Municipalité de Saint-Alexandre
Claude Langlais	Municipalité de Kamouraska
Claude Morin	Municipalité de Saint-Denis
Daniel Laplante	Municipalité de Saint-Germain
Secteur récréotouristique-villégiature	
Raymond Fortier	Corporation des riverains et amis du lac Morin
Secteur industriel	
Michel Rioux	Pépinière de Saint-Modeste
Sébastien Bérubé	Pépinière de Saint-Modeste
Roger Touchette	Pépinière de Saint-Modeste
Corine Rioux	Pépinière de Saint-Modeste